

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

**« Sylvie DUBOIS et Olivier PEVERELLI, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton du TEIL lors de la Commission Permanente du 12 septembre 2016 :**

**10 572 €** répartis en faveur des communes de Villeneuve de Berg et du Teil pour l'utilisation des équipements sportifs communaux par les collégiens.

**1 000 €** correspondant à un prêt pour la mobilité internationale, accordé à un étudiant du canton.

**9 100 €** alloués à l'association Les Connexions Associatives à Alba la Romaine au titre de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

**100 €** affectés à la commune de Valvignères dans le cadre des animations organisées à l'occasion du passage de l'Ardéchoise.

**1 000 €** répartis en faveur de 2 auto-écoles du canton, dans le cadre du dispositif « un permis pour l'emploi », afin d'accompagner 2 jeunes porteurs d'un projet socio-professionnel.

**3 500 €** alloués à Ardèche Images à Lussas au titre de l'aide à la production de film documentaire.

**10 000 €** attribués à la commune du Teil pour deux projets en faveur de l'insertion, portés par la communauté de communes Rhône Helvie et la commune du Teil.

Au titre de la politique de l'eau :

**22 900 €** à la commune de St Jean le Centenier pour la réhabilitation du réseau d'assainissement du quartier les Abeilles.

**1 500 €** à la commune d'Alba la Romaine pour la procédure de protection forage des Champs.

**139 469,64 €** correspondant à une participation allouée à la commune de Lavilledieu pour la réalisation de l'aménagement de la traverse d'agglomération sur la RD 224-entrée Nord.

**83 531,88 €** répartis au titre des dégâts d'orages de septembre 2015 en faveur des communes d'Alba la Romaine, Aubignas, St Andéol de Berg, St Maurice d'Ibie, Le Teil, Valvignères et St Thomé.